



Mayor's Office of
Immigrant Affairs

Bureau de la mairie pour
les affaires de l'immigrant

RESSOURCES POUR LES NEW-YORKAIS IMMIGRANTS

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT D'IMMIGRANT, LA VILLE DE NEW YORK EST LÀ POUR VOUS AIDER



Aide juridique aux immigrants

Pour obtenir une aide juridique sûre et gratuite en matière d'immigration, appelez le **800-354-0365** du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.



Carte d'identité de la ville de New York

Faites la demande d'une **IDNYC**, la carte d'identité municipale gratuite pour tous les résidents de la ville de New York âgés de 10 ans ou plus. Pour renouveler en ligne ou pour prendre un rendez-vous pour vous inscrire **composez le 311** ou visitez le site **nyc.gov/idnyc**



Cours d'anglais

Apprenez l'**anglais gratuitement** à tout moment, n'importe où. Rendez-vous sur le site **wespeaknyc.cityofnewyork.us** pour plus d'informations.



Soins de santé

NYC Health + Hospitals (H+H) offre des soins de santé d'urgence et de base, contrôles, immunisations et bien plus encore. **Appelez le 1-844-NYC-4NYC (1-844-692-4692) pour qu'on vous oriente vers le centre le plus proche de vous.** Pour vous inscrire à des plans d'assurance maladie, y compris le programme **NYC Care**, composez le **646-NYC-CARE (646-692-2273)** ou accédez au site **nyccare.nyc**



Santé mentale

Pour obtenir un soutien confidentiel et des liens vers des ressources en matière de santé mentale et de consommation de drogues, **composez le 888-692-9355 ou le 988, envoyez le mot WELL par SMS au 65173.** Les New-Yorkais peuvent consulter **nyc.gov/mentalhealthaccess** pour des ressources multilingues, ou utiliser l'annuaire 988 à **nyc.gov/mentalhealthservices** pour trouver des services de santé mentale.



Urgences

En cas d'urgence, composez le 911. Une urgence est toute situation qui exige l'aide immédiate de la police, des pompiers ou d'une ambulance. **Selon la loi, le département de police de la ville de New York (New York City Police Department) ne peut demander le statut d'immigration des victimes de délits, des témoins ou d'autres personnes qui demandent de l'aide.**



Éducation publique

Tous les enfants de la ville de New York, âgés de 4 à 21 ans, peuvent fréquenter une école publique. Pour vous inscrire, accédez au site **schools.nyc.gov/fwc** ou **composez le 311.**



Ressources et informations générales de la ville

Avez-vous besoin d'accéder aux ressources de la ville ou souhaitez-vous rapporter un problème ? Composez le **311** ou accédez au site **portal.311.nyc.gov**



Ligne d'assistance téléphonique pour les immigrants de la ville de New York

Appelez notre ligne d'assistance téléphonique au **212-788-7654** du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, ou envoyez-nous un e-mail à l'adresse **askmoia@cityhall.nyc.gov**



Mayor's Office of
Immigrant Affairs

Bureau de la mairie pour
les affaires de l'immigrant

RESSOURCES POUR LES NEW-YORKAIS IMMIGRANTS

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT D'IMMIGRANT, VOUS AVEZ DES DROITS.

Éviter la fraude en matière d'immigration

Si vous avez besoin de conseils juridiques en matière d'immigration, adressez-vous uniquement à un avocat agréé ou à un représentant accrédité par le DOJ. Vous pouvez trouver la liste des prestataires accrédités et reconnus sur le site nyc.gov/immigrants.

Droits en matière d'application des lois sur l'immigration

La ville de New York ne fait pas appliquer les lois sur l'immigration. Si une autorité fédérale chargée de l'immigration vous approche, vous avez des droits. Rendez-vous sur le site nyc.gov/knowyourrights ou appelez notre ligne d'assistance juridique gratuite en matière d'immigration au **800-354-0365**.

Droits des travailleurs

Vous avez droit à des congés de maladie payés, au salaire minimum, à la rémunération des heures supplémentaires et bien plus encore en vertu de la loi de la ville de New York. Rendez-vous sur le site nyc.gov/workers pour accéder à des ressources ou composez le **212-436-0380**.

Signaler une discrimination

Le harcèlement et la discrimination sont illégaux en vertu de la loi sur les droits de l'homme de la ville de New York. Pour signaler un incident, veuillez appeler le 212-416-0197 ou consultez nyc.gov/reportdiscrimination.

Protections contre la violence domestique

La ville de New York est là pour vous aider si vous êtes victime d'abus. Vous pouvez vous rendre sur le site nyc.gov/nychope ou appeler la ligne d'assistance contre la violence domestique de la ville de New York au **800-621-HOPE**.

Droits des locataires

Avez-vous besoin d'aide pour toute question liée à l'expulsion ou à votre propriétaire ? Rendez-vous sur le site nyc.gov/tenantprotection ou appelez le **311** et dites « **tenant helpline** » (assistance téléphonique aux locataires) pour obtenir une aide juridique gratuite.

Droit à l'hébergement

Vous avez le droit de demander refuge si vous êtes sans abri. Accédez aux services d'hébergement en vous rendant au centre d'accueil du Département des services aux sans-abri (Department of Homeless Services, DHS) désigné. Pour en savoir plus, appelez le **311**.

Protection des consommateurs

Avez-vous des problèmes avec une entreprise ? En tant que consommateur, vous avez des droits. Déposez une plainte en vous rendant sur le site nyc.gov/consumers ou appelez le **311**.